



Les Îles
du Ponant

L'essentiel

Vivons
nos îles

Archipel de Chausey

Île de Bréhat

Île de Batz

Île de Ouessant

Île de Molène

Île de Sein

Archipel des Glénan

Île de Groix

Belle-Île-en-Mer

Île de Houat

Île d'Hoëdic

Île-aux-Moines

Île d'Arz

Île d'Yeu

Île d'Aix



Préambule

Offrir un avenir aux îles

Depuis avril 1971, l'Association les Îles du Ponant (AIP) réunit élus et responsables socio-professionnels des îles : Maires, Conseillers départementaux, Députés, Sénateurs, représentants des Chambres consulaires, des Comités des pêches, des Offices de tourisme, des Compagnies de transport, des Collectivités territoriales...

Les membres de son Conseil d'administration représentent les îles et plusieurs niveaux de collectivités impliqués dans la gouvernance des îles.

Le réseau des îles du Ponant s'enrichit des échanges entre toutes ses îles, mais aussi de toutes les îles réunies au sein de la fédération européenne des petites îles (ESIN: *European Small Islands Federation*) représentant un grand nombre d'îles des pays d'Europe du nord-ouest, de la zone du Nord-Baltique, mais aussi de Méditerranée, avec lesquelles elles partagent de nombreux points communs.

Lors de sa création, l'AIP s'est dotée d'une grande ambition : offrir un avenir aux îles de l'Atlantique et de la Manche. Pour cela

son objet premier est « le maintien de territoires abritant des communautés insulaires actives et attractives ».

Ses actions se déclinent en trois grands volets :

- Faire connaître la spécificité et l'identité des îles et, d'une manière plus globale, relayer les problématiques des îles aux niveaux départemental, régional, national et européen.
- Apporter un appui aux collectivités des îles dans l'exercice de leurs missions et renforcer leur capacité d'actions.
- Offrir un lieu de débats et d'échanges sur les enjeux de développement, d'aménagement et de protection des territoires insulaires et de leurs communautés.

L'AIP qui intervient dans de nombreux domaines (*les finances, les services publics, l'aménagement du territoire, l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'urbanisme, la culture...*) est reconnue comme l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires.

Avec les soutiens financiers de :



Offrir un avenir aux îles



Les îles du Ponant

Fédérations insulaires
membres de l'ESIN

Les îles du Ponant regroupent en France les 13 îles et 2 archipels de la façade ouest du territoire métropolitain, du côté où le soleil se couche.

De la Manche à l'Atlantique se dispersent ainsi Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, les Glénan, Groix, Belle-île-en-Mer, Houat, Hoëdic, l'île d'Arz, l'île-aux-Moines, Yeu et Aix.

Sur le territoire européen, ESIN (*European Small Islands Federation*) est la voix de 475 000 insulaires habitant sur le territoire des 1350 petites îles européennes. Elle aide à maintenir la population sur ses territoires en agissant à 2 niveaux :

- ➊ **Au niveau local** pour consolider l'identité culturelle des îles, en facilitant la circulation des informations entre ses membres, en comparant les actions des différents pays pour faire face à leur problématiques communes et enfin en partageant ses compétences.
- ➋ **Au niveau européen** en informant les institutions et en influençant les politiques et règles européennes afin d'améliorer leur conscience et leur compréhension en faveur des petites îles.

Les îles du Ponant sont membres de cette fédération européenne et participent aux groupes de travail avec la Croatie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, l'Ecosse, la Suède et les îles d'Åland.



Administration

18 communes

9 îles dans des intercommunalités continentales

1 île canton

1 communauté de communes

Granville - archipel de Chausey

Île de Bréhat

Île de Batz

Île de Ouessant

Île de Molène

Île de Sein

Fouesnant - archipel des Glénan

Île de Groix

Belle-Île-en-Mer - Bangor

Belle-Île-en-Mer - Locmaria

Belle-Île-en-Mer - Le Palais

Belle-Île-en-Mer - Sauzon

Île de Houat

Île de Hoëdic

Île d'Arz

Île-aux-Moines

Île d'Yeu

Île d'Aix



CCBI*



15 îles



6 départements



4 régions



x1 Normandie > Manche : Chausey



x12 Bretagne > Côtes d'Armor : Bréhat
Finistère : Batz, Ouessant, Molène, Sein
et l'archipel des Glénan

Morbihan : Groix, Belle-île-en-Mer, Houat,
Hoëdic, Arz et l'Île-aux-Moines



x1 Pays de la Loire > Vendée : Yeu



x1 Nouvelle Aquitaine > Charente-maritime : Aix



Éloignement et accessibilité



L'accessibilité et la distance à parcourir pour rejoindre la première agglomération, une fois sur le continent, sont autant d'éléments conditionnant le degré d'isolement insulaire. Dans les îles, l'accessibilité est liée à la distance au continent, mais aussi à l'accès aux services de santé, de formation...

De 500 m
pour
l'île-aux-Moines

à 25 km
pour Ouessant

Superficie



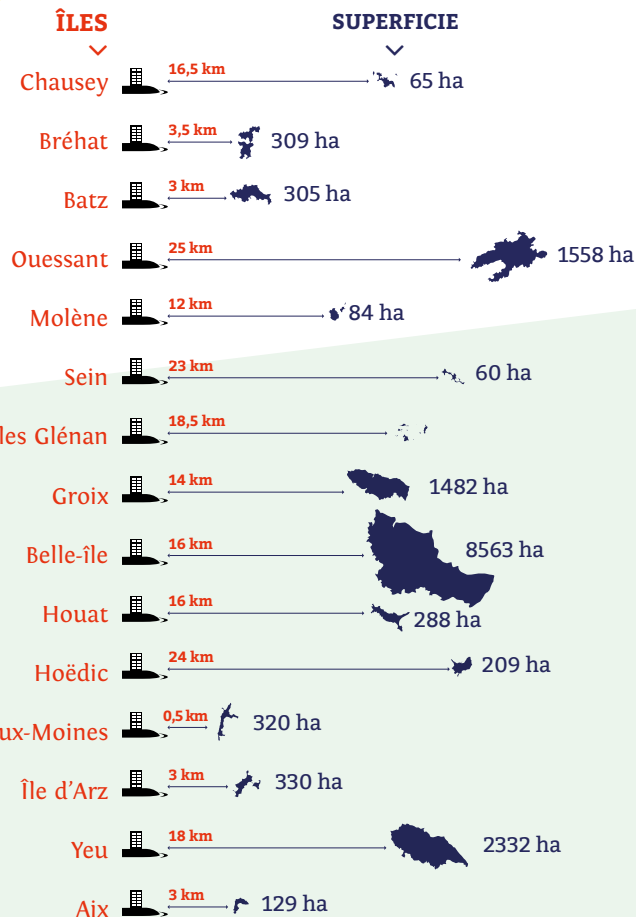
Sein
0,6 km²



Belle-île
85 km²

La superficie des 15 îles du Ponant varie de 8563 hectares (85 km² à Belle-île-en-Mer) à moins de 1 km² (Sein). Au total, l'ensemble des îles du Ponant (hors Glénan) s'élève à 16025 hectares.

La densité moyenne de l'ensemble des îles est de 100 hab/km², un peu moins que la France (118) et la Bretagne mais elle varie énormément : Ouessant, Hoëdic et Belle-île comptent environ 60 hab/km² alors que Sein atteint près de 340 hab/km².



Des enjeux communs dans des contextes différents



➡ **Maintenir les services collectifs essentiels**

afin de conserver une population active et dynamique sur l'ensemble des îles. Il s'agit de services pour répondre aux besoins sanitaires, sociaux, de communication, de sécurité et économiques.

➡ **Préserver les ressources et soutenir la transition énergétique**

: le patrimoine des îles est depuis longtemps pris en compte et préservé, que ce soit le patrimoine naturel et paysager ou bien encore les dimensions archéologiques, historiques, culturelles et architecturales de ces sites. Parallèlement, la question de la transition énergétique est une priorité sur les îles non raccordées au réseau mais aussi sur les autres, où souvent énergie va de pair avec gestion des ressources en eau et gestion des déchets.

➡ **Habiter dans les îles :**

que ce soit pour de nouveaux venus, ou pour des jeunes insulaires, l'enjeu est d'y loger et d'y trouver les éléments d'une qualité de vie suffisamment riche et diversifiée.

➡ **Assurer un développement économique pérenne :**

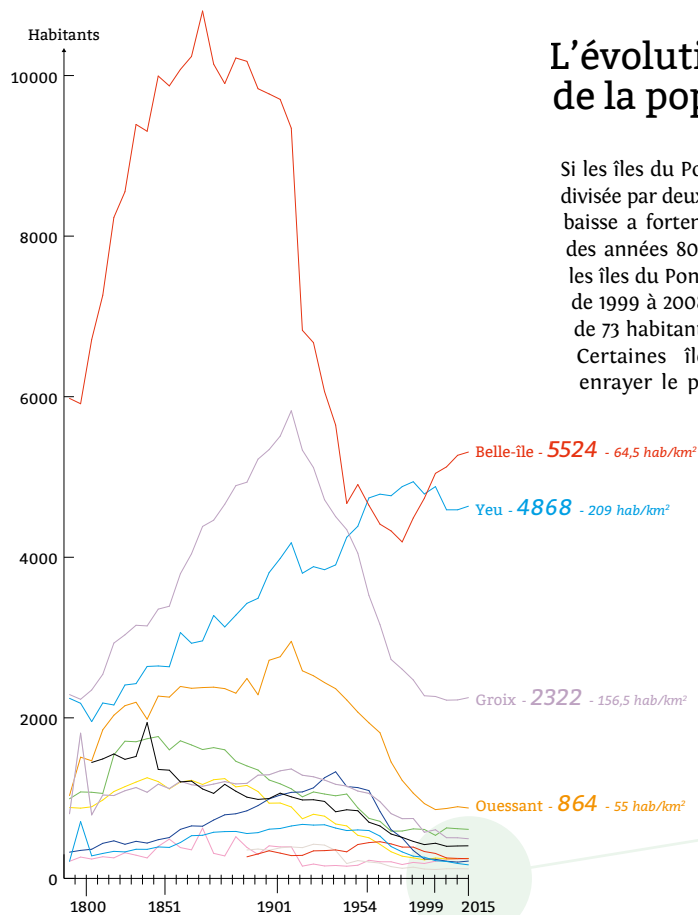
le maintien et la création d'emplois permettant seuls de garder des résidents permanents et la disponibilité de logements permettant seule de maintenir des actifs économiques.

Dans le cadre du volet territorial du contrat de plan État-Région 2015-2020, l'État et la Région Bretagne ont souhaité mobiliser collectivement leurs moyens pour répondre aux enjeux spécifiques d'aménagement et de développement des îles du Ponant. Ils ont ainsi souhaité renouveler un cadre contractuel mis en œuvre depuis plusieurs années avec l'AIP qui fédère notamment les îles bretonnes.



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

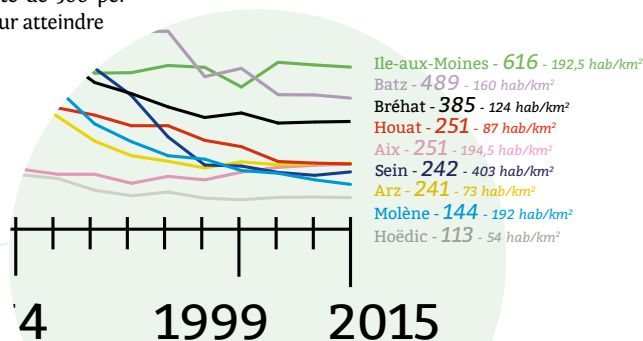




Source INSEE pop. 2013 en vigueur au 1/1/2016

« Entre 2012 et 2015, la population des îles du Ponant a augmenté de 500 personnes. »

aujourd'hui plus de 16 300 habitants. Une étude menée par l'Université de Bretagne occidentale (UBO) entre 2012 et 2014, relève un «frémissement» sur les îles, qui attirent une nouvelle population de jeunes entrepreneurs séduits par la qualité de vie qu'ils espèrent y trouver : plus proche de la nature et plus solidaire. Réalisée auprès d'entrepreneurs ayant créé une activité économique entre 2006 et 2012 sur l'une des 15 îles, l'étude constate que plus de la moitié des nouveaux venus sont âgés de moins de 40 ans, ce qui contribue aussi à rajeunir la population.





Les transports

L'insularité entraîne des besoins spécifiques en infrastructures de transport (*portuaires pour les passagers et les marchandises*), qui, s'ils existent sur toutes les îles, sont toujours une question d'actualité du fait des besoins d'entretien et d'adaptation récurrents. Les compétences portuaire et transport sont régionales, les collectivités insulaires ne pouvant s'y substituer.



Légende :



Port de pêche



Port de plaisance



Mouillages organisés



aérodrome



aérodrome avec liaisons régulières

	Traversées				
	Durée (min)	Fréquences par jour mini	Fréquences par jour maxi		
Archipel de Chausey	40	2/sem	7		
Île de Bréhat	10	8	15		
Île de Batz	15	8	25		
Île de Ouessant	90	1	5		
Île de Molène	60	1	4		
Île de Sein	75	1	3		
Archipel des Glénan	60	0	3		
Île de Groix	45	4	8		
Belle-île	45	5	12		
Île de Houat	40	2	5		
Île de Hoëdic	60	2	5		
Île-aux-Moines	5	26	31		
Île d'Arz	15	10	16		
Île d'Yeu	40	2	8		
Île d'Aix	20	5	15		



Se déplacer vers le continent...

À la durée des traversées s'ajoute également le temps d'attente à l'embarquement et au débarquement, ainsi que la fréquence des liaisons : elle varie d'une île à l'autre, et selon la saison.

...et se déplacer sur le continent.

Belle-île est desservie par un ferry, ce qui permet le passage des véhicules. Un Bellilois a donc la possibilité d'embarquer son automobile pour se rendre à un rendez-vous à Vannes ou Lorient à partir de Quiberon. Sein, en revanche, ne possède pas ce service. Un Sénéan, une fois à Audierne, doit s'arranger pour se déplacer sur le continent, grâce à un moyen de transport collectif, un taxi ou un véhicule personnel. Certains îliens disposent de leur propre garage tandis que d'autres garent leur voiture dans des garages privés surveillés et payants.



L'éducation

L'enseignement élémentaire est assuré sur l'ensemble des îles. De même pour le collège excepté pour les îles les plus proches du continent (*île d'Arz, Aix, Bréhat et l'île-aux-Moines* où les élèves utilisent les transports maritimes quotidiennement pour rejoindre le continent et suivre leur cursus).

Le collège des îles du Ponant :

Les jeunes îliens étaient autrefois scolarisés sur le continent à l'issue du cycle élémentaire. Ils arrivaient ainsi à l'âge de 11 ans dans des collèges où ils étaient souvent les seuls internes. C'est à la suite d'une série de tempête obligeant les élèves de l'île de Sein à passer Noël sur le continent qu'a été décidée, en 1975, la création de ce collège peu ordinaire dont le siège est à Brest. Le « CIP » permet d'assurer le cycle secondaire sans qu'ils aient à se rendre sur le continent. En effet, ce sont les professeurs qui se déplacent. Certains peuvent être amenés à enseigner sur plusieurs îles et cela permet d'éviter le départ prématuré des jeunes et parfois avec eux, celui de familles entières.

ÎLES ▼	ÉCOLES MATERNELLES/PRIMAIRES	ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES	TOTAL
Chausey	/	/	/
Bréhat	26	/	26
Batz	24	13	37
Ouessant	34	13	47
Molène	6	6	12
Sein	4	2	6
Les Glénan	/	/	/
Groix	112	88	200
Belle-île	408	235	643
Houat	10	6	16
Hoëdic	5	* 1	6
Île-aux-Moines	21	/	21
Île d'Arz	10	/	10
Yeu	372	266	638
Aix	11	/	11
	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	1043	630	1673



Établissement classique



Présence du CIP (Collège des Îles du ponant)

*CIP sur Houat



La santé

En ce qui concerne la santé, la situation dans les îles est très variable. Par exemple, seules Belle-île et l'île d'Yeu disposent d'un hôpital et les îles de Bréhat, Batz, l'île d'Arz et l'île d'Aix ne possèdent pas de pharmacie.

L'offre de services de soins est un enjeu prioritaire. Les îles doivent assurer une continuité de l'offre à l'année, auprès d'un faible nombre d'habitants permanents, mais aussi en période saisonnière, auprès d'une population beaucoup plus importante. À cela s'ajoute un vieillissement de la population, plus accentué que sur le continent, et qui appelle des réponses adaptées.

	Santé (présence permanente)					
	Médecin	Infirmier/e	Dentiste	Pharmacie	Maison de retraite - EHPAD	Aide à domicile
Archipel de Chausey	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Bréhat	✓	✗	✗	P	✓	✗
Île de Batz	✓	✓	✗	Para	✗	ADMR
Île de Ouessant	✓	✓	P	✓	✓	CCAS
Île de Molène	P	✓	✗	Para	✗	✓
Île de Sein	✓	✗	✗	Para	✗	✓
Archipel des Glénan	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Groix	✓	✓	✓	✓	✓	CCAS
Belle-île	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Houat	✓	✓	✗	Para	✗	✓
Île de Hoëdic	P	✓	✗	Para	✗	✗
Île-aux-Moines	✓	✓	✗	✓	✓	✓
Île d'Arz	✗	✓	✗	✗	✗	ADMR
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Aix	✓	✓	✗	✗	✗	✓

P : Permanence

CCAS : Service organisé par le CCAS



Le contrat local de Santé des îles bretonnes du Ponant :

Sur toutes les îles ayant en commun éloignement et isolement, se pose la question de l'accessibilité des populations insulaires aux biens et aux services et notamment ceux concernant la santé dans les mêmes conditions que sur le continent. Le présent contrat local de santé du « 22^e pays breton » constitué des îles du Ponant a pour objectif d'apporter une réponse aux difficultés d'accès aux soins tant sur les îles que sur le continent, ainsi qu'à la prévention et au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Plus généralement, il s'agit avec le CLS des îles bretonnes du Ponant de diminuer les inégalités territoriales et sociales et le risque de renoncement aux soins. L'île d'Yeu possède également son propre contrat local de santé, et un autre est en cours d'élaboration sur l'île d'Aix.



Les commerces

Il existe au moins une alimentation générale sur chacune des îles. Elle est essentielle car elle est souvent considérée comme le point central de l'ensemble des services de proximité. Souvent, l'alimentation générale propose pour les îles qui n'en disposent pas, un service de dépôt et/ou de cuisson de pain chaque matin. Il est fini le temps où les Molénais devaient attendre le premier bateau du matin pour être livrés en pain frais.

Tous les services sont globalement disponibles sur l'ensemble des îles excepté certains services comme les distributeurs de billets (Bréhat, Houat, Hoëdic et l'île d'Arz). Mais il est surtout à noter que ces services sont très fragiles car suite à un départ en retraite par exemple, il n'est pas simple de trouver un repreneur.



	Alimentation					Autres services								
	Boulangerie-pâtisserie	Poissonnerie	Boucherie-charcuterie	Alimentation générale	Bureau / agence postal(e)	Retrait d'argent	Librairie-Papeterie	Salon de coiffure	Droguerie-quincaillerie	Café-débit de boissons	Bureau de tabac	Restaurant	Garage	Transport sur l'île (public ou privé)
Archipel de Chausey	✓*	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	
Île de Bréhat	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Batz	✓	Vd	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Ouessant	✓	Vd	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Molène	✗	Vd	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	
Île de Sein	✓	Vd	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	
Archipel des Glénan	✗	✗	✗	✓**	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	
Île de Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belle-île	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île de Houat	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	
Île de Hoëdic	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	
Île-aux-Moines	✓	Vd	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Arz	alim. Générale	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓	
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Île d'Aix	en saison	✓	✓	✓	✓	en saison	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	

* ouverture de mars à novembre

** épicerie flottante pour les plaisanciers au mouillage

Vd : Vente directe

Les services collectifs essentiels

On comprend aisément que les populations insulaires ne peuvent pas se satisfaire de certains services basés sur le continent du fait d'une accessibilité réduite et, que certains services sont plus cruciaux que d'autres : commerces de base, soins et scolarité par exemple.



La culture et les loisirs

Les îles sont porteuses de nombreuses initiatives culturelles et sportives. Les services à la jeunesse sont peu représentés en raison d'une population globalement âgée. Malgré tout, on retrouve sur chacune divers équipements dédiés aux jeunes : terrain de jeux en plein air (*foot/basket et/ou tennis*), salles de rencontre, et de nombreuses associations de sport, loisirs et culture.

Quatre îles (*Groix, Belle-île, l'île d'Yeu et l'île d'Aix*) possèdent un cinéma et une programmation à l'année. Les îles d'Arz, de Bréhat et de Batz proposent 1 à 2 projections par mois dans leur salle polyvalente avec une programmation large et éclectique (*fiction, documentaire, film d'animation...*) L'été, de nombreux festivals photos, musicaux, littéraires, sont organisés sur les îles.

**Quatre îles
possèdent
un cinéma**



Tous les ans à la fin du mois de Septembre

C'est le rendez-vous consacré à la rencontre des îliens du Ponant. Débats, marché de producteurs, village des îles, concerts, spectacles sont l'occasion d'échanger, de discuter, et de réfléchir à l'avenir de ces territoires. Se déroulant sur une île différente chaque année, le festival est ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux...



	Loisirs, culture							
	Bibliothèque/Médiathèque	Service enfance jeunesse	Salle de sport	Terrain de jeux (plein air)	Cinéma	Salle polyvalente	Centre nautique	
Archipel de Chausey	×	×	×	×	×	×	×	
Île de Bréhat	✓	×	×	✓	✓	✓	✓	
Île de Batz	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓	
Île de Ouessant	✓	×	✓	✓	×	✓	✓	
Île de Molène	✓	×	✓	✓	×	✓	✓	
Île de Sein	✓	×	×	✓	×	✓	✓	
Archipel des Glénan	×	×	×	×	×	×	✓	
Île de Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Belle-île	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Île de Houat	✓	×	✓	✓	×	✓	×	
Île de Hoëdic	✓	×	×	✓	×	×	✓	
Île-aux-Moines	✓	✓	✓	✓	×	✓	✓	
Île d'Arz	×	×	✓	✓	✓	✓	✓	
Île d'Yeu	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Île d'Aix	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓	



Son nom signifie « îles » en breton. L'association INIZI créée en janvier 2015 anime les territoires insulaires sur la basse saison touristique. De septembre à juin, INIZI propose une saison culturelle itinérante au travers d'une programmation de spectacles pluridisciplinaires, co-construites avec les structures locales. Ainsi, les îles restent animées même en dehors de la saison touristique et les îliens voient leur accès à la culture facilité.

www.inizi.org

LIEUX D'INTÉRÊT CULTUREL



Le fort Renault-Château Le village des Blainvillais La maison de Marin Marie	
Le Moulin à marée du Birlot Le phare du Rosédo	
Le Jardin Georges Delasselle Le Phare	
Le Musée des Phares et Balises L'écomusée du Niu Pen an Lan	
Le Sémaphore Musée de l'Abri du Marin Le grand phare de l'île de Sein L'écomusée La Maison de la Réserve Naturelle	
La grotte de l'apothicairerie La réserve ornithologique de Koh Kastell La Pointe des Poullains	
Le Musée de l'Eclorarium Le Fort	
La Ferme de Cromlec'h Le Dolmen de Penhap	
Le Moulin à marée de Berno Musée Marins et Capitaines	
Le Musée de la Pêche Dolmen des petits Fradets Le Port-Meule	
Le Musée Africain Le Musée Napoléonien Le Fort de la rade	

Chausey

Bréhat

Batz

Ouessant

Molène

Sein

Groix

Belle-île

Houat

Hoëdic

Île-aux-Moines

Île d'Arz

Yeu

Aix



FESTIVALS

- Séance cinéma CinéVriad en juillet - août
- L'art dans l'île en août
- Batz'Art en juillet - août
- 32^e semi-marathon en juillet
- Festival du Chant de la Rive (musique classique) en juillet
- Fête de la mer en août
- Tour de l'île à la marche en août
- Les Musiciennes en août
- Salon international du livre insulaire «Îles était une fois» en août
- Festival de l'Îlophone (rock) en septembre
- Marche Trielen-Molène Association Amicale Molénaise en mars
- Fête de la mer SNSM en août
- Festival international du film insulaire « La Sicile et ses îles » en août
- Les Insulaires en septembre
- Festival de musique de chambre «Plage musicale en Bangor» en juillet
- Festival du Théâtre du Bord du Champ en août
- Belle Île en Livres en août
- Festival Lyrique International en août
- Belle-île On Air en août
- Festival de Bangor (musique classique) en août
- Festival sous l'eau avec Jean Painlevé en août
- Fête de la Mer sur le Port en août
- Bagad - Cercle Celtique en octobre
- Escales Photos de juin à août
- Fête de la mer en août
- Festival du conte de Baden en juillet
- Festival Théâtre en herbe en août
- Fête de la Mer en août
- Festival de la Voile en août
- Tour de l'île à la voile-chasse au trésor en août
- Veillée îledaraise en août
- Fête de la Bio en juillet
- La Meule en fête en juillet
- Fête du Porc en août
- Festival de musique «Viens dans mon île» en août
- Escales Lyriques en août
- Le Grand Festin en octobre
- Festival des Berniques en octobre
- Les Vendredis de l'île d'Aix (art de la rue, musique, déambulation...) en juillet - août
- Course, les 15 km de l'île d'Aix en août
- Fête de la mer en août



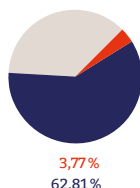
Le logement

Entre 2012 et 2015, 558 logements supplémentaires ont été comptabilisés sur l'ensemble des îles du Ponant. Sur chacune des îles, une légère augmentation du nombre de logements a été constatée. L'une des actions prioritaires des îles du Ponant reste de garantir leur accès. Ceux qui souhaitent s'installer de manière permanente sont freinés par le prix très élevé du foncier et le peu de logements vacants dû au nombre important de résidences secondaires. Si la construction de logements locatifs sociaux ou communaux est importante, elle ne permet pas cependant de satisfaire toutes les demandes.

Pour faire face à cette contrainte, les collectivités se sont lancées dans des programmes de réhabilitation de bâtiments et/ou des programmes de logements sociaux avec des bailleurs qui semblent porter leurs fruits. La part de résidences secondaires n'a que très peu augmenté (*moins de 1%*) en 5 ans et le nombre de logements vacants, lui, reste stable. Ces actions restent prioritaires sur l'ensemble des îles.



TOTAL
21 043



L'essentiel

- ➔ Des liaisons maritimes de 5 min à 90 min
- ➔ 1673 élèves répartis sur l'ensemble des îles du Ponant
- ➔ Fort dynamisme culturel

ÎLES

Chausey

Bréhat

Batz

Ouessant

Molène

Sein

Les Glénan

Groix

Belle-île

Houat

Hoëdic

Île-aux-Moines

Île d'Arz

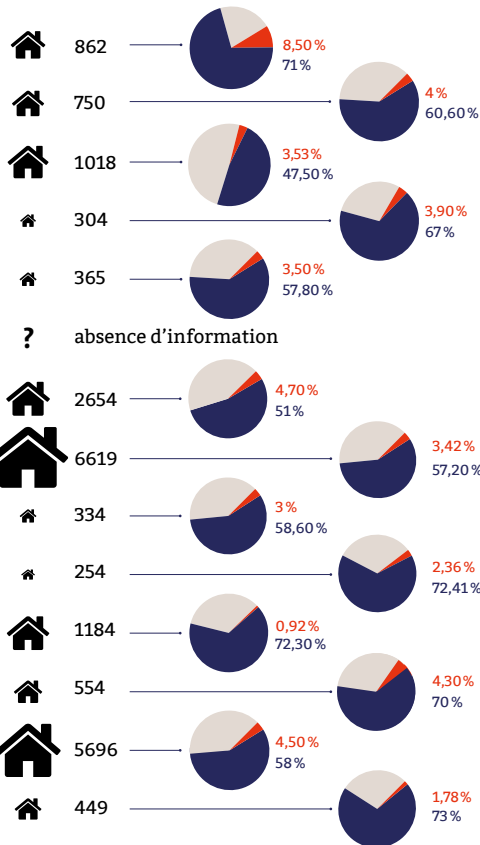
Yeu

Aix

NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS

■ % DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
■ % DE LOGEMENTS VACANTS

? absence d'information



Activités économiques



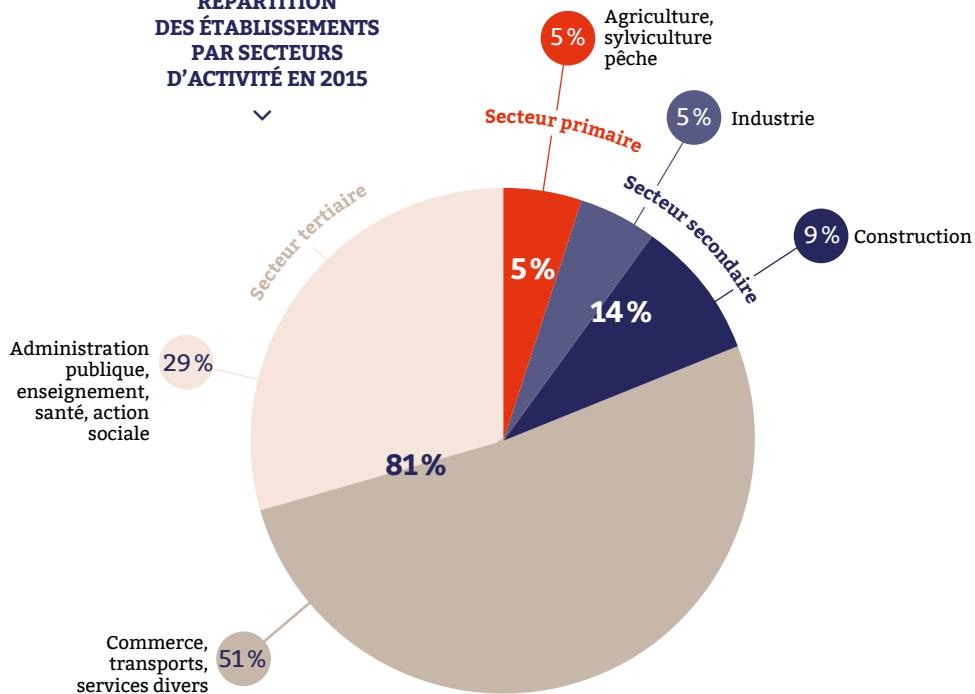
3263
établissements

L'activité économique des îles, longtemps basée prioritairement sur le secteur primaire (*pêche et agriculture*), est maintenant largement dominée par le secteur tertiaire avec une sur-représentation de l'activité touristique. Cependant, on observe récemment un regain d'activité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche avec des réinstallations et de nouvelles activités de transformation des productions locales, d'artisanat et de services basés sur la découverte et l'interprétation des patrimoines. Ces activités se développent grâce aux échanges économiques avec les visiteurs, contribuant, par là même, à maintenir ou développer un tourisme plus en lien avec les spécificités et patrimoines insulaires, plus « durable » en quelque sorte.



Loin d'être opposées aux activités existantes, ces nouvelles installations permettent d'envisager un certain rééquilibrage de l'activité économique entre les différents secteurs. Une économie plus équilibrée est garante d'une meilleure stabilité sur le long terme, ainsi que d'une moindre fragilité.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2015



Source INSEE



La pêche

Elle représente 5 % des activités professionnelles sur l'ensemble des îles du Ponant.

À Houat, la pêche artisanale est la principale activité (42%). Ce sont des navires côtiers polyvalents pêchant quasiment tous à la journée. Ils pratiquent le filet, la palangre, le casier et la drague pour la coquille Saint-Jacques en hiver.

Pour l'île d'Yeu, la pêche est une composante historique et d'une grande importance pour son économie locale. Les métiers pratiqués se répartissent entre fileyeurs au large et ligneurs/palangriers côtiers. Certains pratiquent le casier et la pêche à la drague en suppléments. Il y a 61 établissements de pêche recensés par l'INSEE à l'île d'Yeu.

Sur l'île de Batz, la pêche est la seconde activité suivant de près celle de l'agriculture.



**La pêche représente 5 %
de l'économie des îles**

L'aquaculture

Certains professionnels se tournent désormais vers les cultures et élevages marins :

- La culture ou le ramassage des algues sur les îles du Finistère (Batz, Ouessant, Molène et Sein).
- L'élevage et la pêche des Ormeaux à Groix et Molène.
- L'ostréiculture à l'île d'Aix, l'île-aux-Moines, l'île de Sein et l'île de Bréhat.

Nouveau bateau pour la flottille Houataise

10 ans après le dernier, l'île de Houat a intégré un nouveau navire à sa flottille : le Belen. Construit par le chantier naval Plastimer, ce navire de pêche en polyester mesure 10 m sur 4,20 m et pèse 14 tonnes. Il s'agit du premier bateau pour le jeune armateur Gwendal Le Roux, houatais d'origine, qui a d'ailleurs participé à la conception de son navire. Le Belen est exploité à la drague, à la palangre et au chalutage sur lançon, en baie de Quiberon, dans les coureux de Belle-Île-en-Mer et autour d'Hoëdic.



L'agriculture

Sur l'ensemble des îles du Ponant, l'agriculture représente 5 % de l'activité économique des îles. La plupart des exploitants a fait le choix d'orienter leur activité vers l'agriculture biologique ou raisonnée.

Sur Batz, cette économie représente à elle seule 26 % et est surtout spécialisée dans le maraîchage. Malgré un déclin actuel du nombre d'exploitations, l'agriculture continue de façonner le paysage de l'île (*près de 45 % de la superficie de l'île est agricole*).

En 2010, l'île d'Arz a favorisé l'installation d'un couple d'agriculteurs laitiers. Depuis, la commune a investi dans un bâtiment de transformation où les exploitants peuvent travailler confortablement à la fabrication de fromages.

Sur Belle-île, ce secteur est très structuré. Les agriculteurs et la collectivité belliloise ont su se doter d'un abattoir et de structures de collecte de lait. De plus, des initiatives de coopération et de valorisation ont été menées : vente de produits locaux via l'association « Au coin des producteurs » et création des labels « Agneaux du large » et « viande bovine des embruns ».

La pomme de terre primeur est le légume emblématique de l'île de Batz.



Les producteurs ont su préserver les techniques qui en font une spécificité. Les terres sont fertilisées aux algues, un fertilisant naturel, ce qui donne à la pomme de terre un goût et une saveur unique. Méritant une grande attention, la pomme de terre est récoltée à la main.

	Aqua-culture		Agriculture										
	Pêche	Conchyliculture	Algoculture	Maraîchage	Fruits	Apiculture	Pépinière	Viticulture	Lait	Ovin	Bovin	Volailles	Escargots
Archipel de Chausey	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Bréhat	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗
Île de Batz	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Ouessant	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗
Île de Molène	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Sein	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Archipel des Glénan	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Groix	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓
Belle-île	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗
Île de Houat	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île de Hoëdic	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗
Île-aux-Moines	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Île d'Arz	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✗	✓
Île d'Yeu	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✗
Île d'Aix	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗



Le tourisme

L'activité touristique reste globalement le point fort de l'activité économique des îles. Elle est d'ailleurs le premier secteur créateur d'emplois.

La capacité d'accueil sur les îles se caractérise surtout par une offre non-marchande : résidences secondaires, hébergements à titre gratuit. Viennent ensuite l'offre de logements chez l'habitant puis celle de l'hôtellerie familiale. Le tourisme social et associatif ainsi que les campings sont également présents sur les îles.

Les populations varient ainsi entre hiver et été avec des îles parfois 10 fois plus peuplées en période estivale du fait de la présence de touristes et résidents secondaires.



Univers des îles

Dès 2015, l'accompagnement de la Région Bretagne sur le programme destination touristique spécifique aux îles, nommé « Univers des îles », a permis de travailler sur la lisibilité du réseau des îles : l'objectif est que chaque visiteur d'une île puisse avoir facilement accès à la connaissance de l'existence des autres îles et d'une ou deux de ses spécificités.

Le programme d'actions déployé a permis la mise en œuvre des premiers outils d'un kit insulaire commun à l'ensemble du réseau et facilement identifiable avec :

- La diffusion gratuite d'un grand nombre d'exemplaires du « Journal des îles du Ponant », qui met en avant la diversité et la permanence d'activités sur les îles à l'année
- Sur chaque île, une cartographie au graphisme harmonisé en grand format affiché en extérieur
- Carte pliable pour chacune des îles disponibles en Office de Tourisme
- La carte du réseau « les îles du Ponant » en Mairie

L'objectif est de renforcer l'envie de découverte des îles et fidéliser les amateurs d'îles sur le réseau « îles du Ponant ».

ÎLES ▼	NOMBRE DE PASSAGERS* ▼
Chausey	80 000
Bréhat	380 000
Batz	260 000
Ouessant	122 626
Molène	
Sein	47 322
Les Glénan	70 407
Groix	235 186
Belle-île	418 276
Houat	42 611
Hoëdic	25 103
Île-aux-Moines	450 000
Île d'Arz	288 500
Yeu	422 870
Aix	320 000

TOTAL

3 162 901

* 1 passager = 1 aller/retour
années 2015, 2016 ou 2017 selon données disponibles

Remarque : Il est très difficile de connaître la fréquentation exacte des îles. Cela s'explique par l'offre de transports (Compagnies assurant le service public toute l'année, compagnies privées, liaisons aériennes, plaisance...). Ces chiffres sont donc estimatifs, assez proches de la réalité.



L'Économie Sociale et Solidaire dans les îles du Ponant

Les îles se heurtent à des problèmes communs: une proportion importante de résidences secondaires, des prix élevés du foncier, une activité économique très saisonnière liée à la mono-activité touristique, et un vieillissement des habitants...

Les outils traditionnels du développement économique n'apportent pas nécessairement les bonnes solutions à ces problèmes qui perdurent, voire s'accroissent. L'ESS pourrait-elle permettre de les aborder sous un angle différent ? Pourrait-elle contribuer à modifier les liens entre un territoire et ses habitants ? Pourrait-elle ouvrir la voie d'un développement plus équilibré, durable et solidaire ?

Les îles ont une tradition de solidarité forte et l'on voit ces dernières années se développer de nombreuses formes de coopération, qui restent à ce jour peu connues, mais qui semblent a priori prometteuses et signe de changements profonds.

En 2017, un projet de recherche sur l'Économie Sociale et Solidaire dans les îles du Ponant a été lancé en partenariat avec les universités de Brest, Rennes et Toulouse grâce au soutien financier de la Fondation de France.

La première phase de l'étude a permis de dénombrier les 500 organisations de l'Économie Sociale et Solidaire présentes sur l'ensemble des îles du Ponant. 90% d'entre elles sont des associations, le secteur d'activités le plus représenté est celui des loisirs, de la culture et du sport. Prévu pour deux années, l'étude doit apporter des éléments de connaissance sur l'ESS dans les îles du Ponant, pour faire émerger des pistes d'actions concrètes et innovantes pour conforter ce secteur et ses acteurs.

ESS-ÎLES

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes





Marque Savoir-Faire des îles du Ponant

En 2014, sur la base d'un diagnostic de l'état de leurs territoires réalisé par le programme ID'îles de l'Université de Bretagne Occidentale, les maires identifient le développement économique pérenne comme un enjeu majeur pour l'avenir de leurs îles. Avec le soutien financier de la Région Bretagne et de l'Etat, ils confient à l'AIP la mise en réseau des entrepreneurs insulaires et la création d'un outil de valorisation. Le cahier des charges a été co-construit avec les entrepreneurs et les élus des îles.

C'est en septembre 2017 qu'est déposée la marque « Savoir Faire des îles du Ponant ». Cette marque identifiable par son logo au phare bleu, garantit que le produit ou service est le fruit d'une entreprise insulaire qui y est installée.



Son objectif est de maintenir les emplois durables et qualifiés sur les îles, de faire connaître les femmes et les hommes qui y travaillent à l'année et de valoriser leur savoir-faire. En tant que visiteur des îles, lorsque vous achetez un produit ou un service labellisé « Savoir-faire des îles du Ponant » vous êtes assuré de sa provenance insulaire et de sa qualité, et contribuez à promouvoir l'économie locale.

La marque s'adresse aux professionnels des îles du Ponant :

- ➡ Qui ont leur siège social ou leur unité de production sur l'une des 15 îles du Ponant ;
- ➡ Qui emploient au moins une personne résident à l'année sur l'île ;
- ➡ Qui sont ouverts à l'année (ou qui justifient d'un salarié permanent).

➔ Les entrepreneurs adhérents

Les adhérents de cette marque sont des femmes et des hommes qui vivent toute l'année sur ces îles et y produisent, transforment et offrent des services. Sur l'ensemble des îles du Ponant, les adhérents forment un réseau d'entrepreneurs qui produisent des biens et des services d'exception et ont à cœur le développement de leur territoire. Il regroupe aussi bien des producteurs de produits de la mer, des maraîchers, pépiniéristes, des artisans, céramistes, verriers, des biscuiteries et conserveries que des services. En voici quelques-uns :

ÎLE D'YEU

Alain Mousnier - Pâtissier

À l'île d'Yeu, la Pâtisserie Mousnier est une institution connue et reconnue. Depuis 1984, Alain Mousnier concocte des pâtisseries traditionnelles de l'île, et notamment la fameuse « tarte aux pruneaux ». Ayant sous sa responsabilité de 6 à 19 salariés au plus fort de la saison touristique, Alain Mousnier a à cœur la pérennisation des emplois et la défense de la vie insulaire. C'est cette démarche qui l'a décidé à intégrer le réseau Savoir-Faire des îles du Ponant.



ÎLE DE SEIN

Christelle Le Dortz - Céramiste

Installée depuis 5 ans sur l'île de Sein après avoir vécu à Douarnenez et Pont-Croix, Christelle Le Dortz a eu le coup de foudre pour l'île de Sein et y a installé son activité de céramiste. Ses créations en porcelaine ou en grès de Saint-Amand, sont directement inspirées de son île et c'est ce qui plaît à ses clients, fidèles, qui reviennent au fil de ses œuvres. Avec la marque Savoir-Faire des îles du Ponant, elle souhaite valoriser le travail et la production insulaire et favoriser la mise en réseau des entrepreneurs des îles.



ÎLE DE GROIX

Erwan Tonnerre - Conchyliculteur

Fort de 20 ans d'expérience, Erwan Tonnerre cultive à Groix un élevage où il nourrit ses ormeaux avec des algues fraîches récoltées sur place. 2^e producteur d'ormeaux de Bretagne, il commercialise ses produits dans toute la France. Au travers du réseau Savoir-Faire des îles du Ponant, il souhaite participer au développement des îles et créer une véritable unité insulaire pour la prochaine génération et les nouveaux qui souhaiteront s'installer.



ÎLE DE BRÉHAT

Laurence et Charles Blasco - Pépiniéristes

La pépinière de l'île de Bréhat existe depuis 1998. Installés sur celle que l'on surnomme « l'île aux fleurs », Laurence et Charles Blasco se sont spécialisés dans les plantes de l'hémisphère sud et des îles Canaries et Madère, qu'ils vendent ensuite aux collectivités, jardins botaniques et aux particuliers. Ce qui les a poussés à rejoindre le réseau c'est cette volonté de valoriser ce qui est fait par les producteurs insulaires et d'apporter une plus grande reconnaissance à leur travail.





Les surcoûts liés à l'insularité

La rupture géographique liée à l'éloignement du continent engendre des conséquences financières qui atteignent la population vivant toute l'année sur une île, mais aussi les collectivités.

Une partie des surcoûts insulaires résulte des problèmes **d'énergie et de déchets**. Des améliorations sont encore à attendre comme pour la gestion de l'eau, consommatrice d'énergie.

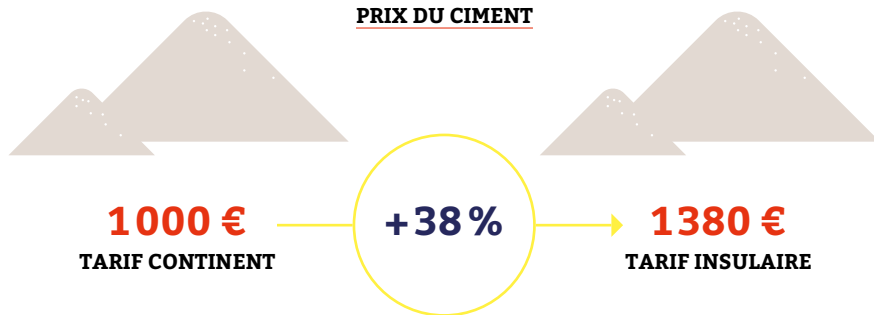
Des surcoûts sont liés aux **investissements et au fonctionnement**. Un surcoût de 38%* par rapport au continent est observé en raison des conditions et frais de transport. L'acheminement des marchandises par voie maritime engendre des coûts supplémentaires qui se répercutent rapidement sur les prix à la consommation.

Il y a aussi les surcoûts liés à la **saisonnalité**. Comme les communes littorales du continent, les îles doivent gérer des populations saisonnières très importantes, les obligeant à surdimensionner leurs infrastructures. Alors que les communes continentales mutualisent leurs installations, le cas des îles est particulier puisqu'elles sont contraintes d'investir individuellement pour s'équiper.



**Etude sur les surcoûts insulaires de Ressources Consultants Finances (2015)*

PRIX DU CIMENT



L'essentiel

- ➔ Une fréquentation saisonnière touristique déséquilibrée (été/hiver)
- ➔ Une grande volonté d'accueillir de nouveaux entrepreneurs
- ➔ Une volonté de valoriser les produits des îles

Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique



La maîtrise des économies d'énergie est engagée sur la majorité des îles depuis de nombreuses années avec des programmes d'amélioration énergétique des logements. Les bâtiments publics anciens ont souvent une piètre qualité énergétique et peuvent être nettement améliorés. Les déchets, outre leurs impacts sur la qualité de vie et l'environnement, participent également à l'augmentation des consommations d'énergie via les équipements de collecte, de traitement et de transports.

Par ailleurs, la gestion du patrimoine littoral et maritime des îles reste un vecteur fort d'attractivité touristique. Il ne peut à proprement parler être une partie de la transition écologique, mais n'en demeure pas moins une composante importante des ressources insulaires. Des actions de préservation et valorisation de ces patrimoines seront poursuivies parallèlement aux actions sur le patrimoine naturel et paysager.

Résolument tournées vers l'avenir, malgré leurs handicaps et les capacités économiques réduites de leurs habitants, les îles souhaitent renforcer leurs actions en vue d'accélérer leur transition écologique et énergétique.





L'alimentation en eau potable

Sur les îles, les ressources en eau sont naturellement limitées. Traditionnellement, elles assuraient leur alimentation en eau potable grâce à la récupération d'eau de pluie. Or, en raison de l'afflux de touristes en été, les îles ont dû développer leur propre système d'approvisionnement en eau : canalisation sous-marine, barrage, forage ou dessalement. Lors de sécheresse, les Glénan et Belle-île ont dû être alimentées en eau potable par bateau.

Les îles s'organisent pour préserver la ressource en eau

L'Association les îles du Ponant, les communes insulaires et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) ont initié une action de sensibilisation des visiteurs des îles aux économies d'eau. Pour la première fois, les îles du Ponant bénéficient d'une seule et même campagne de sensibilisation avec des outils unifiés et facilement identifiables.

Cette dernière a été lancée sur l'île de Houat le 20 avril 2018. Pour chaque île, la distribution des outils de sensibilisation sur la préservation de l'eau est couplée avec la distribution de kits économiseur d'eau disponibles à un prix modique. Chaque visiteur doit prendre conscience de la préciosité de l'eau sur les îles et de l'urgence qu'il y a à réduire sa consommation.

Ces supports pédagogiques sont en 2018 à disposition dans les Offices de Tourisme et/ou mairies et distribués gratuitement aux hébergés souhaitant s'engager dans la démarche.

LÉGENDE :



Canalisation continent



Barrage



Forage



Impluvium



Dessalement



Acheminement par bateau



ALIMENTATION EN EAU POTABLE

ÎLES



Chausey



Bréhat



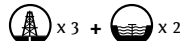
Batz



Ouessant



Molène



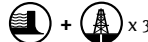
Sein



Les Glénan



Groix



Belle-île



Houat



Hoëdic



Île-aux-Moines



Île d'Arz



Yeu



Aix





L'assainissement

Durant les dernières décennies, les îles ont été confrontées à une hausse des rejets d'eaux usées. Les îles se sont alors équipées de systèmes d'épuration adaptés.

	Lagunage	Traitements biologique par boues activées	Décanteur digesteur	Membranes
Archipel de Chausey	✓	✗	✗	✗
Île de Bréhat	✗	✓	✗	✗
Île de Batz	✗	✗	✓	✗
Île de Ouessant	✗	✗	✓	✗
Île de Molène	✗	✗	✗	✗
Île de Sein	✗	✗	✗	✗
Archipel des Glénan	✗	✗	✗	✗
Île de Groix	✓	✓	✗	✗
Belle-île	✓	✓	✗	✗
Île de Houat	✓	✗	✗	✗
Île de Hoëdic	✓	✗	✗	✗
Île-aux-Moines	✗	✓	✗	✗
Île d'Arz	✓	✗	✗	✗
Île d'Yeu	✗	✓	✗	✓
Île d'Aix	✗	✓	✗	✗

Accord de programmation AELB/AIP



Un premier travail a été réalisé par l'AIP et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) en 2010 :

« Alimentation en eau potable et Assainissement sur les îles du Ponant par DEMARTY Anaïs ». L'identification des enjeux s'est appuyée sur ce travail, base de discussion avec les collectivités locales. La mission développée pour réaliser un diagnostic des sujets liés à l'eau, vise à apporter un appui aux collectivités insulaires en vue d'améliorer leur situation selon les possibilités d'intervention du X^e programme de l'AELB.

En 2015, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Association les Îles du Ponant ont réalisé, avec les communes insulaires, un diagnostic de la situation de la ressource en eau sur les îles. Ce diagnostic partagé a conduit à élaborer un programme d'actions sur la période 2016 -2018 dont les principaux objectifs sont :

- ➔ La limitation des pollutions domestiques
- ➔ Des actions et des investissements pour l'alimentation, la distribution et la gestion de la ressource en eau
- ➔ La protection et la restauration des milieux aquatiques
- ➔ L'amélioration de la qualité des eaux portuaires

Ce partenariat traduit par un accord signé le 16 septembre 2016 avec l'ensemble des îles, porte sur un programme prévisionnel d'actions et de travaux pour un montant cumulé de 26 M€ et une participation financière potentielle de plus de 11 M€.



La gestion des énergies

Certaines îles sont raccordées au réseau électrique continental par un ou plusieurs câbles sous-marins et d'autres possèdent sur leur territoire une production locale d'électricité soit par une centrale fonctionnant au fioul, soit un mix énergétique fioul et énergies renouvelables comme sur l'archipel des Glénan.

Les économies d'énergie constituent une des priorités de travail sur les îles. Elles sont engagées sur la majorité des îles depuis de nombreuses années avec des programmes d'amélioration énergétique des logements. Les bâtiments publics anciens ont souvent une piètre qualité énergétique et peuvent être nettement améliorés.



LÉGENDE :



Cable sous-marin



Groupe électrogène



Centrale au fioul



Éolienne



Hydrolienne



Centrale solaire photovoltaïque

SOURCES D'ÉLECTRICITÉ

ÎLES

Chausey



Bréhat



Batz



Ouessant



Molène



Sein



Les Glénan



Groix



Belle-île



Houat



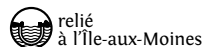
Hoëdic



Île-aux-Moines



Île d'Arz



Yeu



Aix



Le Boucle énergétique des îles de la mer d'Iroise

L'Association Les îles du Ponant a été lauréate de l'appel à projet de la Région Bretagne « Boucle Énergétique Locale » (BEL) pour le compte des îles de Sein, Molène et Ouessant. Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de moyens d'une durée de 3 ans. Au terme des 3 années, l'objectif est d'aboutir à une forte réduction des consommations d'énergie fossile.

Diffusion d'ampoules LED, soutien au remplacement des appareils de froids énergivores, rénovation des éclairages publics ou encore amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux sont quelques-unes des actions engagées par l'AIP et ses partenaires pour parvenir à une forte réduction des consommations d'énergie.



Les îles du Ponant lauréates du programme TEPCV

Le programme « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » lancé à l'automne 2014 par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer vise à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer notamment à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes. L'Association Les îles du Ponant a été lauréate de l'appel à projet national « Territoires à Énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) pour le compte des douze îles de Bretagne : Bréhat, Batz, Molène, Ouessant, Sein, Saint Nicolas des Glénan, Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, île d'Arz et île aux Moines.

À l'horizon 2019, des objectifs ont été fixés pour les 5 îles du Finistère, et pour les 7 îles de Morbihan et Bréhat, adaptés aux caractéristiques de chaque territoire. Ainsi, pour les 5 îles finistériennes, les objectifs de la convention TEPCV ont largement été surpassés. Au total sur les 5 îles, le programme a permis d'économiser 2 110 MWh par an (*objectif TEPCV : 429 MWh/an*)

L'île d'Yeu est également lauréate de cet appel à projet pour son propre compte.

Ces deux programmes complémentaires ont permis des avancées considérables :

En 2014, Sein, Molène et Ouessant émettaient ensemble 6 380 tonnes de CO₂ /an. En 2017, ce total passe à 4 729 tonnes de CO₂/an, **soit 26 % d'émissions en moins par rapport à 2014.**

Le bilan est donc encourageant, mais la tâche est loin d'être terminée. Les îles du Ponant non raccordées ont pour objectif d'accélérer la transition énergétique afin de tendre vers l'autonomie énergétique et aboutir à l'horizon 2030 à une «décarbonisation» et une consommation d'électricité renouvelable au plus proche des 100%.





La gestion des déchets

L'insularité induit des contraintes fortes dans la gestion des déchets. Une production importante de déchets a lieu durant la période estivale, ce qui oblige les îles à avoir des équipements dimensionnés en conséquence.

La mise en place de déchetteries est primordiale pour les territoires insulaires à l'environnement fragile. Mais paradoxalement les multiples protections naturelles, patrimoniales en vigueur, ainsi que les problématiques de foncier, complexifient considérablement l'aménagement de déchetteries. Deux îles ont fait le choix d'inviter les visiteurs d'un jour à ramener leurs déchets sur le continent: Bréhat et Saint Nicolas des Glénan.

Les îles du Ponant avec ses partenaires travaillent pour une gestion efficace des déchets verts et déchets du bâtiment, misent sur la prévention pour diminuer à la source la quantité de déchets à traiter et plaident pour adapter les politiques publiques aux spécificités insulaires.

C'est dans ce cadre que l'AIP a décidé d'agir en proposant aux habitants des îles d'acquérir un kit « Poules/poulaillers » (financé dans le cadre de TEPCV) pour réduire les quantités de déchets produits et par conséquent le coût de leur transport. En 2017, ce sont 96 Poules qui ont été livrées sur les îles du Finistère (Batz, Ouessant, Sein et Molène) et 146 poules sur Morbihan et Bréhat.



LÉGENDE :



Apport volontaire en bennes collectives



Bacs individuels (porte-à-porte)



Présence d'une déchetterie sur l'île

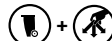
ÎLES

MODE COLLECTE DES DÉCHETS

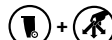
Chausey



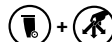
Bréhat



Batz



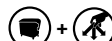
Ouessant



Molène



Sein



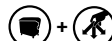
Les Glénan



Groix



Belle-île



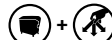
Houat



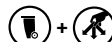
Hoëdic



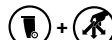
Île-aux-Moines



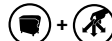
Île d'Arz



Yeu



Aix



Demain, L'économie circulaire, un nouveau modèle économique

Il s'agit de passer d'une économie linéaire (*extraire, fabriquer, consommer, jeter*) qui a atteint ses limites à une économie circulaire fondée sur les 3 R : **réduire** (la consommation de ressources), **réutiliser** (les produits), **recycler** (les déchets).

En France, la définition la plus largement considérée est celle donnée par l'ADEME :

«L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (*biens et services*), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.»

(source : ADEME, 2014.

Economie circulaire : Notions)



Le patrimoine naturel

La protection du patrimoine dans toutes ses composantes : patrimoine naturel et paysager, mais aussi le patrimoine culturel, a fait l'objet de projets de restauration sur les îles. Le succès de ces opérations et leurs impacts sur la qualité des territoires insulaires contribuent à renforcer l'attractivité tant auprès des résidents permanents que des touristes.

Les sites patrimoniaux remarquables des îles disposent de protections réglementaires et d'un dispositif de gestion grâce à la « taxe Barnier », mais des besoins d'action de restauration et de mise en valeur sont encore clairement identifiés. Ils sont à ce titre considérés comme une des ressources majeures des îles.

Le Conservatoire du Littoral et les Départements, fortement engagés dans la préservation des sites et paysages, contribuent à leur préservation active. Les collectivités locales généralement sont aussi les gestionnaires de leurs propriétés.

Taxe sur les passagers maritimes embarqués à destination d'espaces naturels protégés.

Cette taxe est perçue par les entreprises de transport public maritime qui embarquent des passagers à destination de certains espaces naturels protégés. Il s'agit ainsi de générer des ressources destinées à préserver ces espaces naturels soumis à une forte fréquentation touristique, et, si nécessaire à les réhabiliter.

La taxe s'élève à 7% du prix du billet aller [...] dans la limite d'un plafond fixé chaque année.

Elle a permis d'organiser durablement la gestion des espaces naturels insulaires : création d'emplois de garde du littoral, programmes de protection...

La taxe est désormais applicable à l'année depuis 2012, en métropole et dans les départements d'outre-mer.

	Garde du littoral situé sur les îles	Sites du Conservatoire du Littoral et/ou des Conseils Départementaux	Parcs ou réserves nature(lle)s	SIC*	ZPS**
Archipel de Chausey	✓	Cdl	✗	✓	✓
Île de Bréhat	✗	✗	✗	✓	✓
Île de Batz	✗	Cdl	✗	✗	✓
Île de Ouessant	✗	Cdl	Parc naturel marin d'Iroise (Domaine public maritime)	✓	✓
Île de Molène	✗	✗	Parc naturel régional d'Armorique	✗	✓
Archipel des Glénan	✗	Cdl+CD	✗	✓	✓
Île de Groix	✗	Cdl	Réserve naturelle François Le Bail	✓	✓
Belle-île	✓	Cdl+CD	✗	✓	✓
Île de Houat	✓	Cdl	✗	✓	✗
Île de Hoëdic	✓	Cdl	✗	✓	✗
Île-aux-Moines	✓	Cdl	✗	✓	✓
Île d'Arz	✗	Cdl+CD	Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	✓	✗
Île d'Yeu	✗	✗	✗	✓	✓
Île d'Aix	✗	Cdl	Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	✓	✓

*SIC : Site d'Intérêts Communautaires (Directive Habitats Faune Flore)
** ZPS : Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

L'essentiel

- Une difficile gestion des ressources
- Des projets énergétiques innovants
- Sur des territoires remarquables

Conclusion



Plus de quarante ans de vie commune entre 15 îles et leurs élu(e)s, toutes très proches et toutes si différentes. Les créateurs de l'association à qui nous devons rendre hommage ont fait un constat : les îles, isolées, ne pèsent pas grand-chose. Elles sont un peu les « confettis du continent ». Chaque île seule, n'est qu'une commune ballottée par les flots. Pourtant c'est cette discontinuité géographique et cette pluralité qui font leur singularité : elles baignent dans le même aquarium, l'océan qui étreint les îles. Cette association n'est pas une simple amicale de maires heureux de se rencontrer et d'échanger, ce qui est en soi déjà pas si mal. C'est un organisme reconnu par l'État, les collectivités territoriales et même l'Europe. C'est une force d'actions et de propositions. C'est cette capacité à agir, à nous remettre en mouvement que nous devons développer. Avec le risque permanent de l'éclatement car il est toujours plus facile de cultiver nos différences. Contre vents et marées nous devons préserver l'unité, mais alors un autre risque nous guette : tomber dans la paralysie ou le consensus mou. Il nous faut donc marcher sur nos deux jambes. Unité, action, unité d'action, nous sommes un peu le syndicat des îles ! Assumer ce déséquilibre permanent c'est un peu la quadrature du cercle. Cela tombe bien, nous sommes des quadras, dans la fleur de l'âge, qui n'est pas celui de nos artères mais de nos projets. Nous ne sommes pas l'addition de quinze territoires et de quarante années passées ensemble. C'est un coefficient multiplicateur qu'il faut appliquer, un coefficient de grande marée ! La mer nous le rappelle, la vie c'est le mouvement. Donc loin du « repos éternel » nous savons que ce qui nous reste à accomplir sera toujours infiniment supérieur à ce que nous avons fait.

Denis PALLUEL, Président de l'AIP

“ Ce qui nous reste à accomplir sera toujours infiniment supérieur à ce que nous avons fait. ”



Sources

L'Association des Îles du Ponant remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Nous nous sommes appuyés sur des séries statistiques et des données issues de sources suivantes :

- ➡ Mairies des îles du Ponant
- ➡ Association des îles du Ponant
- ➡ OTSI des îles du Ponant
- ➡ INSEE
- ➡ DREAL Bretagne
- ➡ DREAL Pays de la Loire
- ➡ Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
- ➡ Observatoire Régional des Transports
- ➡ Comité régional du Tourisme
- ➡ Compagnies maritimes desservant les îles du Ponant
- ➡ Des ouvrages dont celui de Louis Brigand, 2002 : « Les îles du Ponant, Histoire et Géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique » éd. Palantines.

Crédits photos : Denis Bredin AIP, Audrey Bégué AIP, Maxime Bredin, Yannick Le GAL, Xavier Dubois, Sabella.

Crédits illustrations : Nono

Conception : AIP – Réalisation : Orignal communication

Actualisation des données : 2018

Sommaire

Préambule > p.2



Les îles du Ponant > p.3



Administration > p.4



Éloignement et accessibilité > p.5



Des enjeux communs dans des contextes différents > p.6



Vivre sur les îles > p.7

L'évolution de la population

Les transports

L'éducation

La santé

Les commerces

La culture et les loisirs

Le logement



Activités économiques > p.15

La pêche et l'aquaculture

L'aquaculture

L'agriculture

Le tourisme

L'Économie Sociale et Solidaire
dans les îles du Ponant

Marque Savoir-Faire
des îles du Ponant

Les entrepreneurs
adhérents

Les surcoûts liés
à l'insularité



Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique > p.23

L'alimentation en eau potable

L'assainissement

La gestion des énergies

La gestion des déchets

Le patrimoine naturel

Actualisation
des données :
2018



Les Îles
du Ponant

Vivons
nos îles

Association
Les îles du Ponant

Zone de Porte Océane 2
17 rue du Danemark
56400 Auray

Tél. 02 97 56 52 57

www.iles-du-ponant.com

